

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### **1. Champ d'application**

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat des services relatifs à la rénovation intérieure d'appartements et de maisons, de second œuvre et de jardinage (les « **Services** ») proposés par la SAS MAISON CAILLAUD DECORATION (Le « **Prestataire** » ou « **MCD** ») aux consommateurs, clients non professionnels et clients professionnels (Le(s) « **Client(s)** »).

Les coordonnées du Prestataire sont les suivantes : SAS MAISON CAILLAUD DECORATION au capital de 500 € dont le siège social est 28 rue Sainte-Luce 33000 BORDEAUX et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 817 629 785, représentée par Monsieur Cyrille CAILLAUD, Président, et Madame Olivia CAILLAUD, Directrice Générale.

Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions. Elles sont systématiquement communiquées à tout Client préalablement à la conclusion du contrat de fourniture des Services et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées avant la conclusion du contrat de fourniture de Services ou du devis. La validation de la commande de Services par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur au jour de la conclusion du contrat ou acceptation du devis.

### **2. Acceptation de la commande**

Pour faire une demande, le Client doit s'adresser à, Madame Olivia CAILLAUD, Directrice Générale de MCD pour les Services qu'il désire commander par tout moyen, par mail à l'adresse suivante : [contact@maisoncdeco.fr](mailto:contact@maisoncdeco.fr), par téléphone au 06.51.94.84.56.

Les ventes de Services ne sont parfaites qu'après établissement d'un devis par MCD adressé au Client et acceptation expresse et par écrit de la commande par le Client, matérialisée par le retour du Devis signé et précédé de la mention « *Bon pour accord* » et « *Lu et approuvé* » par le Client.

A réception du devis, il appartient au Client de vérifier l'exactitude des commandes et de signaler immédiatement toute éventuelle erreur.

Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Sauf accord particulier, MCD n'est liée par la commande de son Client sous réserve du versement d'un acompte du montant global précisé sur le devis qui aura été établi.

La commande est définitivement prise qu'à compter de la réception par MCD du devis signé et du paiement de l'acompte prévu.

MCD se réserve le droit de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

MCD se réserve le droit de refuser toute commande des travaux qui ne seraient pas nécessaires compte tenu de la configuration des lieux et des autres Services commandés, le cas échéant.

Si les travaux demandés s'avèrent irréalisables, non conformes aux règles de l'art et aux normes applicables, MCD rappelle que les DTU (document techniques unifiés) sont applicables au

bon vouloir de l'entreprise en charge des travaux dans les bâtiments anciens.

### **3. Modifications des services en cours d'exécution**

Toute modification du devis initialement accepté et validé par le Client nécessite l'accord écrit de MCD.

MCD établira alors un devis modificatif ou complémentaire qui, en fonction des modifications demandées par le Client, pourra engendrer le paiement d'un complément de prix et éventuellement d'un complément d'acompte.

Si la modification acceptée par MCD entraîne une diminution du prix des Services initialement demandés, l'acompte initialement encaissé sera conservé par le Prestataire et s'imputera sur le prix définitif.

Le Client est informé que les Services pourront faire l'objet d'un Devis modificatif automatique, en cas de découverte d'éléments initialement non visibles nécessitant des travaux supplémentaires.

### **4. Sous-traitance**

MCD est autorisée, sans instructions écrites contraires du Client, à sous-traiter une partie ou l'intégralité des Services commandés par le Client.

### **5. Stockage**

Le Client est informé que le Prestataire n'a ni atelier, ni de zone de stockage des matériaux.

Dès lors, si le Prestataire n'est pas en mesure de stocker les matériaux sur le chantier en raison notamment de son habitation, le Client sera redevable en outre des frais de stockage dans un box des matériaux, marchandises, fournitures etc. qui seront nécessaires à la réalisation et la bonne exécution des Services.

## **6. Prix**

### **6.1. Tarifs applicables**

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur lors de la passation de la commande.

Les tarifs sont déterminés sur le Devis préalablement établi par le Prestataire et accepté par le Client, comme indiqué ci-dessus.

Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC.

Le taux de TVA de 10 % prévu à l'article 279-0 bis du Code Général des Impôts (CGI) applicable aux travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien ne sera applicable que sous réserve, pour le Client, de retourner au Prestataire, le cerfa 13948\*03 rempli.

A défaut, le taux de TVA de 20% sera appliqué.

Ces tarifs sont fermes et non révisables au jour de l'émission du Devis et durant la validité de celui-ci qui est rappelée sur le devis ; le Prestataire se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment.

### **6.2. Conditions de règlement**

Un acompte correspondant à 30 % ou 50%, selon le cas, du prix total de la commande est exigé lors de la passation de la commande conformément à ce qui est prévu à l'article 2.

Un ou des acomptes intermédiaires lors de de l'exécution du chantier peuvent être demandés par MCD.

Le solde du prix est payable comptant, lors de la réception des Services et sur facture.

Les factures sont payables à réception et, au plus tard à 30 jours, après la date d'émission de la facture, sauf accord particulier.

Entre professionnels, les factures sont payables 30 jours suivant l'exécution de la prestation, sans pouvoir dépasser 60 jours à partir de la facturation (ou 45 jours fin de mois).

En cas de travaux supplémentaires faisant l'objet d'un devis complémentaire, une facture d'acompte complémentaire sera émise.

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client après la date d'échéance de la facture, des pénalités de retard calculées au taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal assis sur le montant TTC du prix de la fourniture des Services, seront acquises automatiquement et de plein droit au Prestataire, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable.

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations.

Toute lettre de mise en demeure et la gestion des relances de paiement sera facturée d'office 100 € par la société MCD.

### **6.3. Moyens de paiement**

Le règlement des factures peut s'effectuer par chèque bancaire ou virement bancaire.

En cas de paiement par chèque bancaire, le Client devra établir son chèque à l'ordre de MAISON CAILLAUD DECORATION et devra le remettre en mains propres à MCD ou le faire parvenir, par voie postale, à l'adresse suivante : 28 rue Sainte-Luce 33000 BORDEAUX.

## **7. Annulation par le Client**

Toute annulation d'une commande doit être notifiée à MCD par l'envoi d'un mail.

L'acceptation du devis (hors cas de rétractation légal prévu à l'article L.221-28 du Code de la consommation et non imputable à l'entreprise MCD), donnera lieu au paiement intégral du devis accepté par le Client.

Aucun acompte ou somme versés ne pourra être restitué au Client.

MCD se réserve le droit de demander le paiement forcé de la commande.

En cas d'annulation de la commande par le Client après son acceptation par le Prestataire, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure telle que définie par la jurisprudence, l'acompte versé à la commande, tel que défini ci-dessus des présentes Conditions Générales de Vente sera de plein droit acquis au Prestataire et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement, hors le droit de rétractation légal prévu à l'article 15 des présentes.

## **8. Fourniture des services**

Le Prestataire s'engage à faire ses meilleurs efforts pour fournir les Services commandés par le Client dans le cadre d'une obligation de moyen dans le délai indiqué au Client.

La vente ne pourra être résolue à la demande écrite du Client dans les conditions prévues aux articles L.216-2 et suivants et L.241-4 du Code de la consommation, du fait que le chantier a été exécuté, selon le Client, dans un délai trop long.

## **9. Clause de réserve de propriété**

En cas de défaut de paiement par l'acheteur de tout ou partie du prix de la commande MCD se réserve, jusqu'à complet paiement, un droit de propriété sur les marchandises et fournitures livrées, lui permettant de reprendre possession desdits biens. Le

paiement étant réputé effectué à la date du bon et parfait encaissement du prix.

## **10. Responsabilité du Prestataire**

Le Prestataire garantit, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, le Client, contre tout défaut de conformité par rapport aux normes applicables, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Services commandés.

Le Prestataire se décharge toutefois de sa responsabilité si le vice ou le défaut de réalisation a pour origine une information erronée ou un défaut d'information de la part du Client.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Prestataire, par écrit en lettre recommandée avec demande d'avis de réception, de l'existence de défauts de conformité dans un délai maximum de quinze (15) jours à compter de la fourniture des Services.

Le Prestataire remboursera ou rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les Services jugés défectueux dans les meilleurs délais et au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la constatation par le Prestataire du défaut ou du vice.

Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client. La garantie du Prestataire est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client et le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

Les Services sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

## **11. Informatique et libertés**

Les données personnelles des Clients collectées par la société : « MAISON CAILLAUD DECORATION » dont le

siège est situé au numéro 28, rue Sainte Luce 33000 Bordeaux sont enregistrées dans son fichier client. Ces données personnelles regroupent principalement le nom, le prénom, les coordonnées postales, le numéro de téléphone, l'adresse électronique etc. du Client nécessaires à son activité.

Les informations personnelles collectées seront conservées aussi longtemps que nécessaire à l'exécution du contrat, à l'accomplissement par l'entreprise de ses obligations légales et réglementaires ou encore à l'exercice des prérogatives lui étant reconnues par la loi et la jurisprudence.

L'accès aux données personnelles est strictement limité aux employés, préposés de la société : « MAISON CAILLAUD DECORATION », habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution des tâches sous-traitées nécessaires à la gestion des commandes, sans qu'une autorisation du Client soit nécessaire.

Il est précisé que, dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont l'obligation de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles.

En dehors des cas énoncés ci-dessus, l'entreprise s'engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du Client, à moins d'y être contrainte en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.) et sauf exception de la vente de l'entreprise.

Les données personnelles seront stockées sur un cloud (Google). Les archives sont conservées pendant 10 ans.

Les destinataires des données sont intégralement situés au sein de l'Union européenne.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, le Client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de ses données ou encore de limitation du traitement. Il peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant. Le Client peut ainsi exercer ses droits en contactant Madame Olivia CAILLAUD 28 rue Sainte-Luce 33000 BORDEAUX (responsable de traitement des données).

Dans l'hypothèse où MCD déciderait d'adresser des messages promotionnels et invitations via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux, le Client a la possibilité d'indiquer son choix dans le cadre du document matérialisant l'offre du Prestataire, de modifier son choix en contactant le Prestataire dans les conditions évoquées ci-avant ou en utilisant les liens de désinscription prévus dans les messages SMS ou électroniques.

Ce droit vaut également pour les personnes dont les données (notamment leur identité et leurs coordonnées) auraient été transmises, avec leur autorisation, à l'entreprise par des tiers, à des fins de prospection commerciale.

En cas de difficulté en lien avec la gestion de ses données personnelles, le Client peut adresser une réclamation auprès de Madame Olivia CAILLAUD 28 rue Sainte-Luce 33000 BORDEAUX.

## **12. Propriété intellectuelle**

Le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client.

Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites

études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

### **13. Imprévision**

Les présentes Conditions Générales de Vente excluent expressément le régime légal de l'imprévision prévu à l'article 1195 du Code civil pour toutes les opérations de Fourniture de Services du Prestataire au Client. Le Prestataire et le Client renoncent donc chacun à se prévaloir des dispositions de l'article 1195 du Code civil et du régime de l'imprévision qui y est prévu, s'engageant à assumer ses obligations même si l'équilibre contractuel se trouve bouleversé par des circonstances qui étaient imprévisibles lors de la conclusion de la vente, quand bien même leur exécution s'avèrerait excessivement onéreuse et à en supporter toutes les conséquences économiques et financières.

### **14. Force majeure**

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

Par force majeure, on entend tout événement extérieur, imprévisible, irrésistible et incontournable (à savoir, intempéries, catastrophe naturelle, incendie, grève, etc.) Etant précisé que cette liste n'est pas exhaustive.

La Partie constatant l'événement devra sans délai informer l'autre partie de son impossibilité à exécuter sa prestation et s'en justifier auprès de celle-ci. La suspension des obligations ne pourra en aucun cas être une cause de responsabilité pour non-exécution de l'obligation en cause, ni induire le versement de dommages et intérêts ou pénalités de retard.

L'exécution de l'obligation est suspendue pendant toute la durée de

la force majeure si elle est temporaire. Par conséquent, dès la disparition de la cause de la suspension de leurs obligations réciproques, les Parties feront tous leurs efforts pour reprendre le plus rapidement possible l'exécution normale de leurs obligations contractuelles.

A cet effet, la Partie empêchée avertira l'autre de la reprise de son obligation par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout écrit (email, sms etc.)

Si l'empêchement est définitif ou dépasse une durée de trente (30) jours, les parties redéfiniront la durée d'exécution de la commande.

### **15. Droit de rétractation**

Le Client dispose, conformément à la loi, d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation auprès du Prestataire et annuler sa commande, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin d'échange ou de remboursement, sauf si l'exécution des prestations a commencé, avec l'accord du Client et est pleinement réalisée, avant la fin du délai de rétractation.

Le droit de rétractation peut être exercé à l'aide du formulaire type de rétractation accompagnant le devis, auquel cas un accusé de réception sera immédiatement communiqué au Client par le Prestataire, ou de toute autre déclaration dénuée d'ambiguïté, exprimant sa volonté de se rétracter.

Le remboursement des sommes effectivement réglées par le Client sera effectué dans un délai de 14 jours à compter de la réception par le Prestataire, de la notification de la rétractation au Client et via le même moyen de paiement que celui utilisé lors de la commande.

Le droit de rétractation s'applique sous réserve des exceptions mentionnées à l'article L.221-28 du Code de la consommation.

Dans le cas d'un contrat de prestation de services, hors ceux visés à l'article L.221-28 du code de la consommation, si le Client a demandé de commencer la prestation pendant le délai de rétractation, il doit payer au Prestataire un montant proportionnel à ce qui lui a été fourni jusqu'au moment où il a informé le Prestataire de sa rétractation, par rapport à l'ensemble des prestations prévues par le devis.

### **16. Information précontractuelle – acceptation du Client**

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à l'achat immédiat ou à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière claire et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations listées à l'article L.221-5 du Code de la consommation et notamment les informations suivantes :

- les caractéristiques essentielles du Service;
- le prix des Services et des frais annexes (livraison, par exemple) ;
- en l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le Prestataire s'engage à fournir les Services commandés ;
- les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige.

Le fait pour une personne physique (ou morale) de commander un Service emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente et obligation au paiement des Services commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.

**17. Droit applicable - langue**

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent entre le Prestataire et le Client sont régies par et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française.

Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues

étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

**18. Litiges**

Tous les litiges auxquels les opérations de Fourniture de Services conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résolution; leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable entre le Vendeur et le Client, seront soumis aux tribunaux

compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (article L612-1 du Code de la consommation) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

## MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

A l'attention de MAISON CAILLAUD DECORATION 28 rue Saint-Luce 33000 BORDEAUX  
[contact@maisoncdeco.fr](mailto:contact@maisoncdeco.fr)

Je/nous (\*) vous notifie/notifions (\*) par la présente ma/notre (\*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien  
(\*)/pour la prestation de services (\*) ci-dessous :

Commandé le (\*)/reçu le (\*) :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date

:

(\*) Rayez la mention inutile.